

Mayage **formation**

Formation des professionnels de santé
et de l'accompagnement

Expertise dans le champ des maladies neuro-cognitives



Catalogue 2025 – 2026

Maïté Fontaine -Psychologue clinicienne – Formatrice

www.mayage-formation.fr

m.fontaine@mayage-formation.fr

06 07 37 38 25



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie
d'action suivante : ACTIONS DE FORMATION

Présentation

Notre projet

Mayage Formation propose des formations sur l'accompagnement des personnes atteintes de maladies neuro-cognitives.

A destination des structures sanitaires et médico-sociales accompagnant des personnes atteintes de maladies neuro-dégénératives (centres hospitaliers, EHPAD, MAS, SSIAD, services d'aide à domicile...), nos formations sont modulables afin de s'adapter au mieux à vos besoins généraux et/ou spécifiques

Notre approche met l'accent sur la compréhension du vécu de la personne malade, à partir duquel découle le changement de regard, de posture, tout en acquérant des outils simples et efficaces de communication, de prévention et de gestion des comportements difficiles, d'activités et d'animation du quotidien.



Maïté Fontaine

Psychologue clinicienne spécialisée en gériatrie, neuropsychologie et soins palliatifs, praticienne en haptonomie.

Diplômée de l'Université Paris V en psychologie clinique et pathologique, j'ai exercé 14 ans à l'AP-HP (Assistance Publique-Hôpitaux de Paris), dans différents services de gériatrie et soins palliatifs. Parallèlement j'ai développé une activité de formation à destination des professionnels soignants et paramédicaux, et également d'intervenante-expert (conférence, ateliers...)

Formée à l'haptonomie, je souhaite transmettre cette sensibilité à la qualité de présence dans le contact, et contribuer à développer un savoir-être, fil directeur dans mes formations sur l'accompagnement des personnes atteintes des maladies neurocognitives et des personnes en fin de vie.

Dans le prolongement de mes activités de psychothérapeute et de formatrice expérimentée, je crée assez naturellement Mayage Formation, afin de faire vivre cette aspiration qui m'anime depuis longtemps, et qui tisse les fruits de mes différentes expériences auprès des personnes et professionnels que j'accompagne.

Notre offre 2025-2026

Maladie d'Alzheimer et autres pathologies neurocognitives (p. 4)

Comprendre et accompagner les personnes atteintes de maladie d'Alzheimer ou pathologie apparentée

2 jours - Formation socle sans prérequis – 2060 € TTC / groupe

Thématiques d'approfondissement : + 1 jour – 2860 € TTC / groupe (3 jours)

Ou en session distincte de 2 jours – Avec prérequis – 2060€ TTC / groupe

- Prévention et gestion des troubles du comportement
- Outils et techniques de communication
- Savoir-être : compétences relationnelles et communication non-verbale
- Stade sévère
- Activités et animations, approfondissement

Accompagnement des personnes en fin de vie

2 jours - Formation sans prérequis – 2060 € TTC / groupe

Développement des compétences relationnelles dans le soin (p. 7)

Sessions d'1 journée pouvant être combinées sur **2 jours** – 2060 € TTC / groupe

ou sur 3 jours – 2860 €/ groupe

Gestion des émotions et du stress dans la relation de soin - 1 journée – 1020 € TTC / groupe

Distance, proximité et relation affective dans le soin - 1 journée – 1020 € TTC / groupe

Bientraitance dans le soin - 1 journée – 1020 € TTC / groupe

Formations en distanciel pour les « psys » (p. 8)

Maladie d'Alzheimer : Accompagner les personnes atteintes de maladies neuro-cognitives - 2 jours

- En distanciel : 350 € TTC/pers (employeur, FIFPL) **270 €** à titre individuel

Thématiques d'approfondissement - sur 1 journée – 200 €/ pers (employeur, FIFPL) 160 € à titre individuel

- Bientraitance
- Fin de vie et soins palliatifs
- Savoir être, qualité de présence auprès de personnes malades d'Alzheimer peu communicantes
- Vécu des familles

Pour toutes nos formations, un devis peut être établi sur mesure en fonction du nombre de stagiaires, présentiel ou distanciel, et de la demande spécifique du client.

Comprendre et accompagner les personnes atteintes de maladie d'Alzheimer ou pathologie apparentée

Formation de base essentielle à tout professionnel exerçant auprès de personnes atteintes de pathologies neurocognitives. Pour répondre aux besoins particuliers des personnes malades, les professionnels ont besoin d'outils et de connaissances indispensables pour développer un savoir-être et un savoir-faire spécifiques dans l'accompagnement du quotidien et dans la mise en place d'activités adaptées.

Objectifs pédagogiques

- Connaître les symptômes des maladies neuro-cognitives, ce qu'ils font vivre aux malades afin d'ajuster l'accompagnement
- Analyser et chercher des réponses aux manifestations psycho-comportementales des patients / résidents
- Utiliser des techniques de communication et de prise en soin spécifiques aux personnes atteintes de troubles neurocognitifs
- Mettre en place des activités adaptées au quotidien des personnes malades afin de prévenir et canaliser les comportements difficiles

Contenu

Les maladies neuro-cognitives

- Représentations et impacts du regard porté sur la personne malade
- Neuro-physiopathologie, épidémiologie et point d'actualités, pathologies dite apparentées
- Les troubles cognitifs et leur évolution

Compréhension de l'expression de la maladie et du vécu de la personne malade

- Ce que les troubles font vivre à la personne malade au cours de la maladie : conscience des troubles, fragilité narcissique et identitaire, régression comportementale, syntonie

Les troubles psycho-comportementaux

- Définitions, contours et repérage
- Démarche d'analyse et mise en sens des manifestations psycho-comportementales

Les outils de communication adaptés

- Communication verbale, para-verbale et non-verbale
- Qualité de présence, accueil, empathie, validation

L'accompagnement ajusté au quotidien

- Les principes d'un accompagnement optimal : prévention des manifestations comportementales
- Animations, activités occupationnelles et thérapeutiques adaptées au quotidien

Durée de la formation

2 jours (14 heures)

Tarifs (INTRA)

340 € TTC par personne

6 personnes minimum

2060 € TTC par groupe

(hors frais de déplacement)

Formatrice

Maïté Fontaine, psychologue
clinicienne spécialisée

Public

Tout professionnel du secteur sanitaire
et/ou médico-social

Prérequis

sans prérequis

Accessibilité

Étude de l'adaptation des moyens
de la prestation pour les personnes
en situation de handicap si besoin

Moyens pédagogiques et techniques

- Apports théoriques illustrés et interactifs, analyse de situations issues du terrain et des pratiques, exercices, vidéos et mise en situations.
- Remise d'un livret pédagogique individuel.

Modalités d'évaluation

- Auto-évaluation et questionnaire de connaissances en début et en fin de formation
- Évaluation en continu : participation aux échanges, exercices pratiques.
- Synthèse des évaluations donnant lieu à la remise d'une attestation de fin de formation

Thématiques d'approfondissement

En complément de la formation socle de 2 jours soit en + 1 jour : session de 3 jours (21h)

Soit en session distincte sur 2 jours (14h)

Prévenir et gérer les troubles du comportement

Objectifs pédagogiques

Prévenir, analyser et répondre aux manifestations comportementales, utiliser des techniques de communication, de prise en soin et des activités adaptées aux personnes malades

Outils et techniques de communication

Objectifs pédagogiques

Utiliser des outils et techniques de communication verbale, para verbale et non verbale pour améliorer et maintenir avec des relations et les échanges avec les personnes désorientées

[Programme détaillé sur demande](#)

Savoir-être : Compétences relationnelles et communication non-verbale

Objectifs pédagogiques

Utiliser des techniques de communication para verbale et non verbale pour développer sa qualité de présence dans la relation, et apaiser les personnes non-communicantes

[Programme détaillé sur demande](#)

Stade sévère et fin de vie

Objectifs pédagogiques

Ajuster l'approche soignante aux personnes malades à un stade sévère, très désorientées et peu communicante, jusqu'à la phase terminale de la maladie. Connaître les points essentiels de la démarche palliative, sur le plan soignant, relationnel, éthique et juridique

[Programme détaillé sur demande](#)

Activités et animations

Objectifs pédagogiques

Animer le quotidien des personnes malades par des activités ajustées, individualisées et en cohérence avec le projet personnalisé

[Programme détaillé sur demande](#)

Durée :

Formation socle + 1 journée soit 3 jours (21 heures)

Tarif pour la session de 3 jours en INTRA

470 € TTC par personne

6 personnes minimum

2860 € TTC par groupe

(hors frais de déplacement)

Formatrice

Maïté Fontaine, psychologue clinicienne spécialisée

Public

Tout professionnel du secteur sanitaire et/ou médico-social

Prérequis

Sans prérequis

Moyens pédagogiques et techniques

- Apports théoriques illustrés et interactifs, analyse de situations issues du terrain et des pratiques, exercices, vidéos et mise en situations.
- Remise d'un livret pédagogique individuel.

Modalités d'évaluation

- Auto-évaluation et questionnaire de connaissances en début et en fin de formation
- Évaluation en continu (participation aux échanges, exercices pratiques)
- Synthèse des évaluations donnant lieu à la remise d'une attestation de fin de formation

Accessibilité

- Étude de l'adaptation des moyens de la prestation pour les personnes en situation de handicap si besoin

Accompagnement des personnes en fin de vie

Formation incontournable pour les professionnels exerçant auprès de personnes âgées dépendantes, nous réfléchissons ensemble à la conduite de la **démarche palliative en institution** : aborder la question de la mort et du deuil en établissement, les outils pour soulager et accompagner les personnes en fin de vie, ainsi que les questions éthiques soulevées par ces problématiques.

Objectifs pédagogiques

- Intégrer les principes de base de la démarche palliative, la réflexion éthique bénéfice-risque, le cadre juridique
- Adapter la prise en soin aux besoins et symptômes spécifiques de la personne en fin de vie pour préserver une qualité de vie et une qualité relationnelle avec ses proches
- Identifier ses limites face à la souffrance et la mort de la personne malade, repérer les moyens de se ressourcer.
- Comprendre le processus le deuil et ses mécanismes

Contenu

Les principes de la démarche palliative

- Clarification des notions de phase curative, palliative et terminale.
- Les valeurs et principes de la démarche palliative, réflexion bénéfice-risque
- Les points essentiels de la loi sur la fin de vie
- Les principes éthiques et leur articulation dans la réflexion bénéfice-risque

Les symptômes spécifiques à la fin de vie

- La grabatisation et ses conséquences
- Les soins relationnels : focus sur les patients pauci-relationnels
- Les soins privilégiant le confort et la qualité de vie de la personne
- La douleur : repérage, évaluation et prise en charge médicamenteuse et techniques non-médicamenteuse

La gestion du deuil en établissement

- Ses propres représentations de la mort, à la réalité du mourir du résident
- Le vécu des soignants et les répercussions sur la relation de soin : obstination déraisonnable, désir de mort du patient, abandon, sentiment de toute-puissance
- Identifier ses limites et apprendre à se ressourcer

Exercice pratique : méditation et relaxation du quotidien

Les processus du deuil

- Étapes et processus psychiques
- Deuils des soignants : attachement et affectivité

Analyse de situations éthiques en sous-groupe sur les thèmes du refus de soin, des directives anticipées, et de la demande d'euthanasie...

Durée de la formation

2 jours (14 heures)

Tarifs (INTRA)

340 € TTC par personne

6 personnes minimum

2060 € TTC par groupe

(hors frais de déplacement)

Formatrice

Psychologue clinicienne spécialisée

Public

Tout professionnel du secteur sanitaire et/ou médico-social

Prérequis

sans prérequis

Accessibilité

Étude de l'adaptation des moyens de la prestation pour les personnes en situation de handicap si besoin

Moyens pédagogiques et techniques

- Apports théoriques illustrés et interactifs, analyse de situations issues du terrain et des pratiques, exercices, vidéos et mise en situations.
- Remise d'un livret pédagogique individuel.

Modalités d'évaluation

- Auto-évaluation et questionnaire de connaissances en début et en fin de formation
- Évaluation en continu : participation aux échanges, exercices pratiques.
- Synthèse des évaluations donnant lieu à la remise d'une attestation de fin de formation

Développement des compétences relationnelles dans le soin

Face aux patients vulnérables, demandeurs, parfois difficiles, il peut être inévitable de se sentir touché émotionnellement. Ces ressentis doivent être pris en compte, car ils génèrent un risque de fragilisation ou d'usure du soignant. De même, la question de la « distance affective » prônée dans la relation de soin, ne va pas de soi : faut-il mettre des barrières à ses ressentis, au risque de devenir insensible ?

Comment situer la bienveillance, la chaleur humaine, la tendresse, l'affectivité dans la relation de soin ?

Gestion des émotions et du stress – 1 jour (7h)

Objectifs pédagogiques

- Identifier ses émotions et leurs rôles
- Utiliser différentes techniques de gestion des émotions adaptées aux soignants

Contenu

Approche psychosomatique du stress et des émotions

- Les émotions : les repérer et savoir les utiliser
- Le stress : repérage des différentes formes de stress
- Les boucles relationnelles affectives dans la relation de soin – transfert et contre-transfert
- Principes de la « gestion » des émotions

Mise en pratique : la boîte à outils

- Présentation de différentes techniques pour s'outiller efficacement
- Relaxations passives et dynamiques

Distance, proximité et relation affective – 1 jour (7h)

Objectifs pédagogiques et contenu

- Identifier les enjeux affectifs possibles dans la relation de soin
- Utiliser des outils de communication facilitant
- Définir des contours clairs de son identité professionnelle (limites, rôle, place)

Contenu

Affectivité et relations affectives dans la relation de soin

- Représentations, définitions et repérages
- Empathie, compassion... caractéristiques de la relation de soin : dangers et nécessités

La posture professionnelle

- Définir sa posture professionnelle (exercice pratique sous forme de jeu)
- Communication para-verbale et non-verbale, vecteurs de l'état émotionnel
- Qualité de présence, qualité du contact : exercices pratiques

Bientraitance dans le soin – 1 jour (7h)

Programme détaillé sur demande

Objectif général : développer un cadre de référence commun en termes de prise en soin du patient afin de s'inscrire dans une démarche bientraitante.

Contenu : questions d'éthique, procédure 2020 de certification des établissements de santé, mieux communiquer pour mieux prendre soin, la bientraitance comme axe du Projet d'établissement, la suspicion et le signalement de maltraitance

Durée de la formation : 1 jour (7h)
Ou 2 jours (14h), Ou 3 jours (21h)

Tarif pour 2 jours - intra

2060 € TTC par groupe.
340€ TTC / pers – 6 pers min.
12 participants maximum

Tarif pour 1 journée - intra

1020 € TTC par groupe.
190€ TTC / pers – 6 pers min.
12 participants maximum

Formatrice - Maïté Fontaine,
psychologue clinicienne,
haptopsychothérapeute

Public

Tout professionnel de santé

Prérequis : sans prérequis

Moyens pédagogiques et techniques

- Apports théoriques illustrés, interactifs, analyse de situations issues du terrain et des pratiques, vidéos et mise en situations.
- Remise d'un livret pédagogique individuel.

Modalités d'évaluation

- Auto-évaluation et questionnaire de connaissances en début et fin de formation
- Évaluation en continu : participation aux échanges, exercices pratiques.
- Synthèse des évaluations donnant lieu à la remise d'une attestation de fin de formation

Accessibilité

Étude de l'adaptation des moyens de la prestation pour les personnes en situation de handicap si besoin

Formation en distanciel à destination des « psys »



Maladie d'Alzheimer accompagner les personnes atteintes de maladies neurocognitives

Les psychologues, sollicités pour les situations de troubles du comportement qui épuisent les soignants, sont parfois mis à mal par la difficulté à accompagner des patients peu communicants et peu accessibles par les outils psychothérapeutiques classiques. Les « psys » ont non seulement besoin de connaissances solides concernant la maladie, mais aussi de développer **un savoir-être et un savoir-faire spécifiques** dans l'accompagnement des personnes malades, des équipes, ainsi que dans la mise en place d'activités adaptées.

Objectifs pédagogiques

- Développer une connaissance approfondie de la maladie et du vécu des troubles par les personnes malades
- Repérer et analyser les manifestations psycho-comportementales des patients / résidents
- Utiliser des techniques de communication et de prise en soin spécifiques aux personnes malades
- Mettre en place des activités adaptées afin de prévenir et canaliser les comportements difficiles

Contenu – adapté en fonction des demandes et attentes des participants

Les maladies neuro-cognitives

- Rappels et mise au point sur les maladies neuro-cognitives
- Focus sur certaines fonctions cognitives et leurs défaillances : la mémoire autobiographique, le sentiment de continuité de soi, les agnosies
- Point sur les connaissances actuelles

Processus psychodynamiques en jeu chez la personne atteinte de troubles neurocognitifs

- Identité et estime de soi à l'épreuve des pertes et au cours de l'évolution de la maladie (entrée dans la maladie, annonce diagnostique, stade avancé), désintégration du moi, lien avec le corps, la sensorialité, la syntonie
- Lien avec quelques approches théoriques et cliniques

Prévention et accompagnement des manifestations psycho-comportementales

- Dimensions environnementale, soignante, relationnelle
- Focus sur certains symptômes comportementaux
- Les outils de communication adaptés : communication verbale, para-verbale, verbale et la communication « affective »
- Animations, activités occupationnelles et thérapeutiques, quelques « clés » dans l'accompagnement

Durée de la formation

2 jours (14 heures)

Tarif – distanciel

450 € TTC si prise en charge employeur / FIFPL
290 € TTC individuel
(6 participants minimum)

Formatrice

Maïté Fontaine, psychologue
clinicienne spécialisée,
haptopsychothérapeute

Public

Psychologue, neuropsychologue,
psychomotricien

Prérequis

Sans prérequis

Moyens pédagogiques et techniques

Apports théoriques illustrés et interactifs, analyse de situations issues du terrain et des pratiques, exercices, vidéos et mise en situations.

Modalités d'évaluation

- Évaluation en continu et en fin de formation (questionnaire)
- Synthèse des évaluations donnant lieu à la remise d'une attestation de fin de formation

Accessibilité

Étude de l'adaptation des moyens de la prestation pour les personnes en situation de handicap si besoin

Thématiques d'approfondissement sur 1 journée – 200 €/ pers (employeur, FIFPL) 160 € à titre individuel

- Bienveillance
- Fin de vie et soins palliatifs
- Savoir être, qualité de présence auprès de personnes malades d'Alzheimer peu communicantes
- Vécu des familles
- Maladie à corps de Lewy

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1 - Désignation

MAYAGE FORMATION (MF) est un organisme de formation professionnelle spécialisé dans les métiers des secteurs sanitaire, social et médico-social. Son siège social est fixé au 67 rue Vergniaud, hall i, 75013 Paris. MF conçoit, élabore et dispense des formations inter-établissements en distanciel et intra-établissements, sur l'ensemble du territoire national.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- Client : co-contractant de MF
- Contrat : convention de formation professionnelle conclue entre MF et le Client
- Stagiaire : la personne physique qui participe à une formation.
- Formation intra-établissement : formation sur mesure pour le compte du Client, réalisée dans ses locaux
- Formation inter-établissement : formation en distanciel qui regroupe des stagiaires issues de différentes structures
- CGV : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.

2 - Objet

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à l'ensemble des prestations de formation engagées par MF pour le compte d'un Client. Tout contrat implique l'adhésion pleine et entière et du Client aux présentes CGV qui prévalent sur tout autre document du Client, et en particulier sur toutes les conditions générales d'achat du Client.

3 - Conditions financières, règlements et modalités de paiement

Tous les prix sont indiqués en euros et l'organisme est exonéré de TVA. Les conditions tarifaires indiquées sur la fiche formation correspondante, comprennent l'intervention du formateur, les documents pédagogiques, les frais administratifs. Les frais de déjeuner du stagiaire ne sont pas pris en charge par MF dans le cas des formations intra qui ont généralement lieu dans la structure du commanditaire / établissement demandeur.

Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'issue de la formation, à réception de facture et dans les trente (30) jours calendaires, au comptant, sans escompte à l'ordre de Maïté Fontaine. Toute somme non payée à échéance entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable, l'application de pénalités d'un montant égal à une fois et demie le taux d'intérêt légal. MF aura la faculté d'obtenir le règlement par voie contentieuse aux frais du Client sans préjudice des autres dommages et intérêts qui pourraient être dus à MF. En cas de règlement par l'OPCO dont dépend le Client, il appartient au Client d'effectuer sa demande de prise en charge avant le début de la formation.

4 - Devis et attestation

Pour chaque action de formation, un devis est adressé en deux exemplaires par MF au Client. Un exemplaire dûment renseigné, daté, tamponné, signé et revêtu de la mention « Bon pour accord » doit être retourné à MF par le Client, par courrier postal ou mail. Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre MF, l'OPCO ou le Client.

A l'issue de la formation, MF remet une attestation de fin de formation au Stagiaire.

5 - Annulation, absence ou interruption d'une formation

Toute session commencée est due dans son intégralité et fera l'objet d'une facturation au Client par MF, sauf cas de force majeure telle que définie strictement et limitativement par la loi. MF, en contrepartie des sommes reçues, s'engage à réaliser toutes les actions prévues dans le cadre de la convention signée et à fournir tout document et pièce de nature à justifier de la réalité et la validité des dépenses de formation engagées à ce titre.

En cas d'absence, ou d'annulation, la facturation de MF distinguera le prix correspondant aux journées effectivement suivies par les Stagiaires et les sommes dues au titre des absences ou de l'interruption de la session. Dans cette hypothèse, le Client s'engage à régler les sommes qui resteraient à sa charge directement à MF.

En cas d'annulation de la formation par le Client, MF se réserve le droit de facturer au Client des frais d'annulation :

- si l'annulation intervient plus de 21 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : aucun frais d'annulation
- si l'annulation intervient entre 21 jours et 7 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : les frais d'annulation sont égaux à 50% du prix de la formation
- si l'annulation intervient moins de 7 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : les frais d'annulation sont égaux à 100 % du prix de la formation

6 - Effectif et ajournement

Pour favoriser les meilleures conditions d'apprentissage, l'effectif de chaque formation est limité. Cet effectif est déterminé, pour chaque formation, en fonction des objectifs et des méthodes pédagogiques. Les inscriptions sont prises en compte dans leur ordre d'arrivée.

L'émission d'un devis ne tient pas lieu d'inscription. Seuls les devis dûment renseignés, datés, signés et revêtus de la mention « Bon pour accord », retournés à MF ont valeur contractuelle. Une fois l'effectif atteint, les inscriptions sont closes. MF peut alors proposer au Stagiaire de participer à une nouvelle session ou de figurer sur une liste d'attente.

Toute demande de report par le Client doit être faite par écrit (courriel ou lettre recommandée) 2 semaines (jours calendaires) au plus tard avant la date de début de la formation. En cas de demande de report effectuée après ce délai, l'acceptation des nouvelles dates proposées devra être confirmée par le client à MF dans un délai de 7 jours ouvrables.

MF se réserve la possibilité d'annuler ou de reporter des formations planifiées sans indemnités, sous réserve d'en informer le Client avec un préavis raisonnable.

7 - Obligations et force majeure

Dans le cadre de ses prestations de formation, MF est tenue à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses Clients ou de ses Stagiaires. MF ne pourra être tenu responsable à l'égard de ses Clients ou de ses Stagiaires en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement fortuit ou de force majeure. Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un intervenant ou d'un responsable pédagogique, les grèves ou conflits sociaux externes à MF, les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de MF.

8 - Descriptif et programme des formations

Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation des formations sont fournis à titre indicatif. L'intervenant ou le responsable pédagogique se réserve le droit de les modifier en fonction de l'actualité, du niveau des participants ou de la dynamique du groupe. Les stagiaires bénéficient avant leur inscription définitive d'éléments d'information sur la formation (programme détaillé, horaires, livret d'accueil avec règlement intérieur etc.)

Le stagiaire bénéficie d'une attestation de fin de formation précisant l'atteinte des objectifs pédagogiques définis. Un CR de fin de formation est également transmis aux différentes parties prenantes avec la synthèse des questionnaires de satisfaction renseignés en fin de formation.

9 - Modalités et délais d'accès

En ce qui concerne les formations intra, MF s'engage à proposer des dates au Client dans les 7 jours ouvrés (en dehors des vacances scolaires). La validation définitive de l'action intervient à réception de la convention de formation.

En ce qui concerne les formations en distanciel, le client est invité à remplir un bulletin de pré-inscription. MF s'engage à envoyer la convention de formation dans les 7 jours ouvrés (en dehors des vacances scolaires). La validation définitive de l'action intervient à réception de la convention de formation, ou du règlement de la formation pour les inscriptions individuelles. Un lien d'accès vers la plateforme de visioconférence sera envoyé au stagiaire avec la convocation, par mail.

10 - Confidentialité, propriété intellectuelle et communication

L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la nature, le support et le mode de communication, dans le cadre ou à l'occasion de la formation, appartiennent exclusivement à MF. Ils constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle. A ce titre, le Client et le Stagiaire s'interdisent d'utiliser, copier, transmettre, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans accord écrit de MF. Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le Client et le Stagiaire en vue de l'organisation ou l'animation de formations. MF, le Client et le Stagiaire s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par MF au Client.

Le Client autorise expressément MF à mentionner son nom, son logo et à faire mention à titre de références de la conclusion d'un Contrat et de toute opération découlant de son application dans l'ensemble de leurs documents commerciaux, rapports d'activité, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

11 - Protection des données personnelles

Le Client s'engage à informer chaque Stagiaire que des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins de suivi de la validation de la formation et d'amélioration de l'offre de MF. Ces données peuvent être partagées avec des prestataires ou sous-traitants pour le strict besoin des formations. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, le Stagiaire dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant. En particulier, MF conservera les données liées au parcours et à l'évaluation des acquis du Stagiaire, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire à l'appréciation de la formation. MF s'engage à effacer à l'issue des exercices toute image qui y aurait été prise par tout moyen vidéo lors de travaux pratiques ou de simulations.

12 - Droit applicable et juridiction compétente

Les Contrats et tous les rapports entre MF et son Client relèvent de la Loi française. Tous litiges qui ne pourraient être réglés à l'amiable dans un délai de soixante (60) jours compté à partir de la date de la première présentation de la lettre recommandée avec accusé de réception, que la partie qui soulève le différend devra avoir adressée à l'autre, seront de la compétence exclusive du tribunal de Paris quel que soit le siège du Client.

Mayage **formation**

Pour toutes nos formations

Programme peut être revu et adapté à vos besoins et attentes spécifiques
Inscription jusqu'à 24h avant le début de la session, si dossier complet et/ou conditions remplies
De même, un devis peut être établi sur mesure en fonction du nombre de stagiaires,
session intra ou inter, présentiel ou distanciel.

Modalités de contact

Maïté Fontaine
06 07 37 38 25
m.fontaine@mayage-formation.fr